

## INFORMATIONS PRATIQUES

<b>Mairie</b>	contact@curzay-sur-vonne.fr <a href="https://mairiedecurzay-sur-vonne.fr/">https://mairiedecurzay-sur-vonne.fr/</a> Ouverture: du mardi au samedi de 9h à 12h et <b>fermée le lundi</b> , 05 49 53 51 64 La commune a aussi une page Facebook. N'hésitez pas à
<b>Bibliothèque</b>	bibliothequemunicipalecurzay@gmail.com Ouverte le mercredi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h, 06 59 38 78 58

Les déchets verts peuvent être déposés en semaine à la Petite Houmée (clé à prendre en Mairie), et le week-end seulement dans la remorque prévue à cet effet devant les ateliers municipaux.



**Prochain Conseil municipal :**  
**Mardi 25 mars à 19h30**



Numéro 91  
Février 2025



# *Le Rapporteur*



## AGENDA

- 14 mars Atelier relaxation organisé par la Maison Pour tous dans la salle des fêtes de 17h à 20h.
- 15 mars Carnaval organisé par l'APE à partir de 15h à la salle du Pont Neuf à Sanxay.  
  
Chantier participatif Point de Greffe 10h-17h.
- 16 mars « Brunch sauvage » –10h. Organisé par Les fous-gèrent au Moulin de Chevret.
- 21 mars Concours de Belote organisé par Génération Mouvement. Inscriptions à partir de 13h30, salle des fêtes de la commune
- 30 mars « Mon pesto ail des ours » –10h. Organisé par Les fous-gèrent au Moulin de Chevret.



## EDITO DU CONSEIL MUNICIPAL



En ce mois de février, les opérations de recensement sont terminées. Nous tenions à vous remercier de votre participation. Les résultats définitifs seront publiés en cours d'année 2025. Nous remercions également Céline Chamarre pour son travail.

Le mois de février est aussi le mois d'élaboration du budget, que le Conseil prépare, tout en prenant en compte les restrictions budgétaires imposées aux collectivités. Vous trouverez d'ailleurs un article sur la conception d'un budget communal en pages 10 et 11.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un Carnaval organisé par l'APE DE Curzay/Jazeneuil/Sanxay aura lieu le samedi 15 mars prochain à Sanxay. Cela permettra à tous, petits et grands, de se déguiser dans la bonne humeur.

L'enfouissement des lignes à Haute Tension (HTA) devrait commencer au cours du mois d'avril. Il pourra occasionner des déviations temporaires.

Nous souhaitons de bonnes vacances d'Hiver à tous les petit@s curzéen@s.

*Le Conseil Municipal*

Le budget d'une collectivité territoriale doit respecter certains principes fondateurs :

- le **principe de l'équilibre réel** oblige à trouver un équilibre entre les dépenses et les recettes, à la fois globalement et par section ;
- le **principe d'annualité** impose de réaliser un budget pour chaque année civile (du 1er janvier au 31 décembre), sauf domaines particuliers pour lesquels un cadre pluriannuel est envisageable ;
- le **principe d'unité** exige la présentation du budget sur un document unique (certains services peuvent néanmoins faire l'objet de budgets annexes, comme le budget lotissement) ;
- le **principe d'universalité** implique qu'il n'est pas possible d'affecter une recette particulière à une dépense particulière ;
- le **principe de spécialité des dépenses**, enfin, impose de cibler le plus précisément possible le service bénéficiaire de chaque dépense ;
- Le **principe de sincérité**, implique de ne pas inventer des dépenses ni des recettes.

Le budget communal est un acte politique. Il doit répondre à la fois aux besoins de la collectivité mais aussi aux orientations données par les élus locaux.

### Plus d'informations au lien suivant :

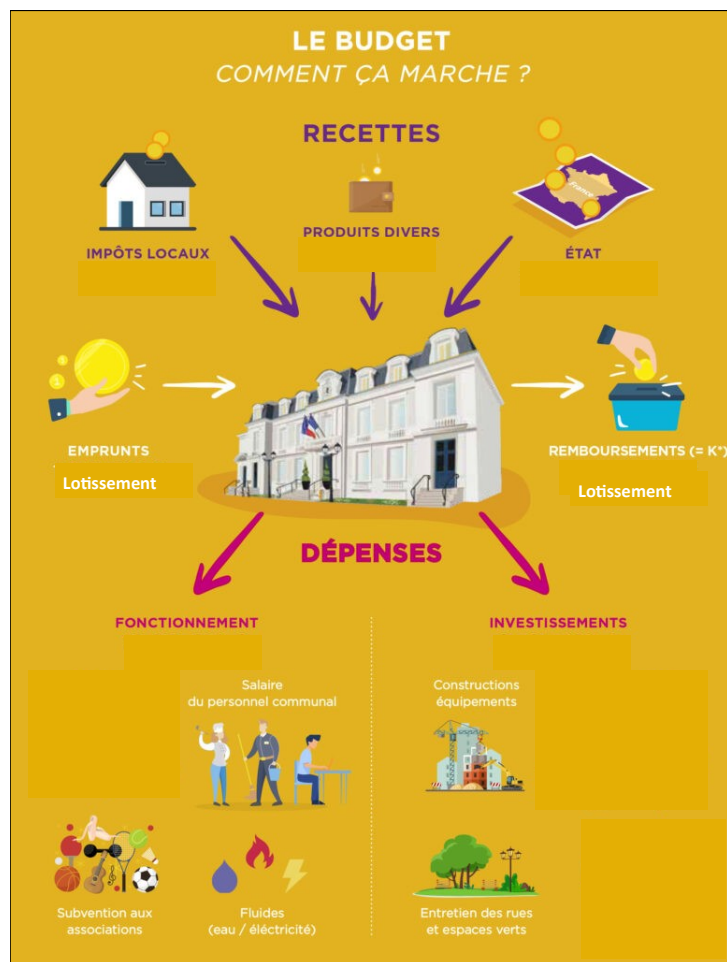
<https://www.info.gouv.fr/actualite/comment-fonctionne-le-budget-dune-collectivite-territoriale>

**En 2025, le budget de la commune sera voté le 25 mars. Si vous souhaitez le consulter n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie après cette date.**

## Comprendre le budget communal

Chaque année, toute collectivité territoriale, donc la commune, doit construire son budget afin de fonctionner tout au long de l'année. Le budget est un acte d'orientation financière qui permet de valider les orientations financières d'une collectivité territoriale. Le budget est aussi un acte de prévision. Il peut être réajusté tout au long de l'année par des décisions modificatives.

Le budget doit être voté avant le 15 avril par un organe délibératif. Dans la commune c'est le conseil municipal qui a ce rôle.



## Vie municipale

**Lors du conseil municipal du 18 février dernier 4 délibérations ont été prises :**

- Signature d'une convention avec Grand-Poitiers pour le prêt de la salle des fêtes le mardi matin pour le LAEPI\*
- Affectation de la subvention ACTIV 3 \* à Grand-Poitiers en échange du financement du projet (Remplacement des lampadaires).
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 80€ au Groupe de Secours Catastrophe Français, qui intervient à Mayotte après le passage du cyclone CHIDO.
- Adoption du plan de financement pour les travaux du local de l'association Le Point de Greffe.

**Nous restons à votre disposition pour toute question relative aux décisions du Conseil Municipal.**

\*LAEPI Lieu d'Accueil Parents Enfants Itinérants

\*ACTIV 3 Subvention du département



## Informations

### Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 25 au 26 février 2025 inclus.

### Itinérance du Centre Socio-Culturel

Les itinérances du Centre Socio-Culturel reprennent !  
Les agents seront présents dans la petite salle des fêtes de la commune les mardis 18 mars et 15 avril de 9h à 12h .

### Plan Climat

Un projet de Plan Climat a été adopté par Grand-Poitiers en novembre. Il fixe le cap de Grand-Poitiers en matière de transition écologique.

Grand-Poitiers a mis en place une plateforme numérique afin que vous puissiez partager vos idées sur ce sujet.

<https://www.grandpoitiers.fr/pcaet>



### Challenge CUBE Ville



La commune s'est engagée dans la Challenge CUBE ville 2025. L'objectif de ce challenge est de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments publics en adoptant les bons réflexes.

### Déchèterie Mobile

Les prochains passages de la déchèterie mobile seront :

- Le mardi 18 mars de 14h à 17h
- Le mercredi 23 avril de 14h à 17h
- Le mercredi 28 mai de 14h à 17h
- Le mercredi 25 juin de 9h à 12h



### Les espèces présentes à Curzay-sur-Vonne



# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE

## Description du dispositif

Un Atlas de la Biodiversité est une démarche initiée au niveau local pour acquérir et partager plus efficacement la connaissance de la biodiversité du territoire et des enjeux de sa conservation. L'Atlas de la Biodiversité Communautaire de Grand Poitiers 2021 -2023 est un projet collectif construit avec les partenaires locaux : Vienne Nature, CPIE Seuil du Poitou, CPIE du Val de Gartempe, Fédération de la Vienne pour la pêche et la préservation du milieu aquatique.

Les objectifs visés pour ce premier ABC étaient :

- ◆ Améliorer la connaissance sur le territoire de Grand Poitiers (rassembler et compléter les données historiques).
- ◆ Etablir une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle du territoire.
- ◆ Intégrer ces enjeux dans les différents projets et programmes de la communauté urbaine (PLUI, PCAET, PAT, etc.) et dans ceux des communes.
- ◆ Sensibiliser les élus, les agents, les publics scolaires et le grand public à la biodiversité et à sa préservation.

**Si le sujet, vous intéresse l'Atlas de la biodiversité communautaire est disponible en mairie et en ligne:**

<https://www.grandpoitiers.fr/nature-et-biodiversite/mieux-connaître-la-nature-qui-nous-entoure/atlas-de-la-biodiversite-communautaire-abc>

## Opérations rénovation habitat

OPAH-RU Grand Poitiers  
Des aides à la rénovation de l'habitat.

Depuis 2022 dans le périmètre du centre-bourg, il est possible de bénéficier d'aide à la rénovation de votre habitat en tant que propriétaire occupant ou propriétaire bailleur. Ces aides permettent une prise en charge significative de vos coûts de travaux énergétiques et d'adaptation du domicile à la perte d'autonomie.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou à contacter directement Urbanis, qui vous accompagne gratuitement et sans engagement dans votre projet.

Contactez nous au **06 64 28 75 12** ou à l'adresse **vienne@urbanis.fr**



Urbanis



### Elagage chemin du bas des Erigères (chemin des châtaigniers)

Pour votre sécurité le Chemin du bas des Erigères (chemin des châtaigniers) est actuellement interdit d'accès. Des branches menacent de tomber. Des travaux d'élagage auront lieu courant avril.

### Information Radon

La commune est soumise au risque du radon. Le radon est un gaz radioactif naturel. Pour mesurer le taux présent dans votre maison des dosimètres (appareil de mesure du radon) sont disponibles en février dans les pharmacies de Lusignan et Rouillé.

### Parents solo, envie de souffler un peu?

Gard'ENous est une garderie solidaire portée par l'UDAF 86. Animateurs professionnels et bénévoles accueillent vos enfants dans un espace convivial, un samedi par mois à la maison de quartier SEVE, 11 Boulevard Saint-Just à Poitiers.

Infos et inscription au **05 49 60 69 18** ou **07 60 45 04 06**

## Les animations des associations de la commune

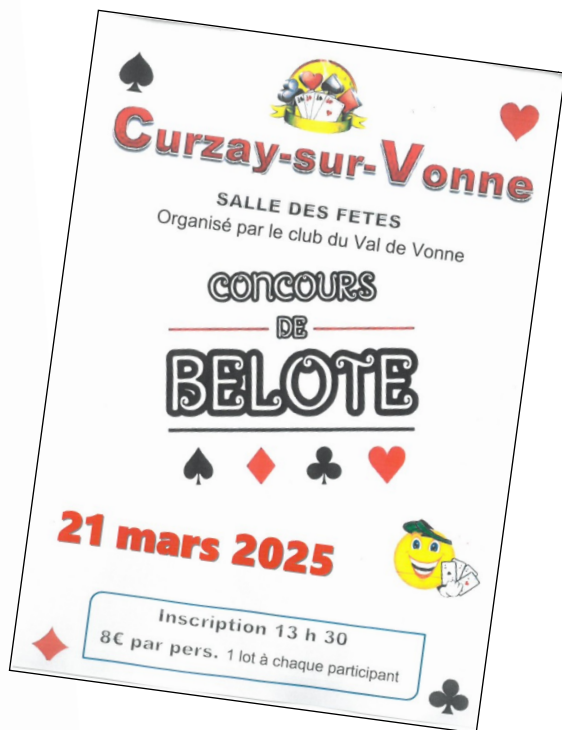


### SORTIE NATURE Curzay/Vonne Moulin de Chevret

Dimanche 16 mars -10h  
« brunch sauvage »  
cueillette, préparation, dégustation

Dimanche 30 mars-10h  
« mon pesto ail des ours »  
cueillette et transformation

organisée par l'association « Les Fous Gèrent »  
Tarifs: 15 euros par personne  
7 euros par enfant 6/12 ans  
renseignements et inscriptions au 06 71 52 14 59



## Retour en images

### Chantier participatif: Café associatif



Un nouveau chantier participatif sera organisé le samedi 15 mars de 10h à 17h

.... Après celui du 15 février.

